

Bulletin d'inscription
Formation en Sophrologie Caycédienne - Cycle Fondamental
Certification 2020

Je m'inscris à la Formation au Cycle Fondamental pour l'obtention du
Certificat de base en Sophrologie Caycédienne®.

- Formation en week-end (de 9h30 à 17h30) - 24 journées de cours**

01 et 02/12/2018

26 et 27/01/2019 - 23 et 24/02/2019 - 30 et 31/03/2019 - 11 et 12/05/2019 - 08 et 09/06/2019

14 et 15/09/2019 – 26 et 27/10/2019 - 23 et 24/11/2019

25 et 26/01/2020 - 14 et 15/03/2020 – 25 et 26/04/2020

Nom.....

Prénom.....

Adresse.....

.....

Téléphone / GSM.....

E-mail.....

Profession.....

Date et Signature (précédés de la mention " lu et approuvé")

Conditions d'inscription : 2860 euros (ou autre choix selon les conditions de paiement proposés dans le formulaire « conditions de paiement »). Un acompte de 200€ confirme votre inscription.

Le montant doit être versé sur le compte **BE28 0014 5783 4420** de Vivance asbl pour le 10/10/2018 au plus tard, avec en communication : **Formation en sophrologie – Certification 2020**.

Le montant de la formation comprend le montant de la cotisation annuelle chez Sofrocay International qui délivre la carte d'étudiant et vous abonne à sa revue trimestrielle. L'ESCL se charge de régler votre cotisation annuelle à Sofrocay International pour l'année 2019 et l'année 2020.

1. La participation à la formation est confirmée à la réception simultanée de l'acompte, des formulaires d'inscription et de conditions de paiement dûment complétés et signés.
2. Les inscriptions sont retenues selon l'ordre d'arrivée des paiements.
3. Remboursement : * si désistement + de 15 jours avant le 1er jour de formation, nous remboursons le paiement effectué (sauf 120€ pour frais de dossier)

* il est possible de transférer l'inscription d'une personne à une autre. * Si désistement moins de quinze jours avant la première journée de cours, l'acompte sera retenu pour frais administratifs.

* le désistement en cours de formation ne donne droit à aucun remboursement.

4. L'ESCL se réserve le droit d'annuler ou reporter la formation si le nombre de participants inscrits n'est pas suffisant pour sa bonne organisation.
5. En cas d'annulation de notre part les frais d'inscription déjà payés sont remboursés.